



**ALLOCUTION DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE
CANADIENNE-FRANÇAISE, EN APPUI À SA
COMPARUTION DU 29 AVRIL 2026 DEVANT LE
COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS (TRCM)**

Étude sur les possibilités et les défis de l'intelligence artificielle (IA) dans
le secteur des technologies de l'information et des communications

Livrée par Sven Buridans, directeur de l'innovation et des partenariats numériques, Fédération culturelle canadienne-française, le 29 avril 2026 (18 h 45 HNE).

Sven Buridans :

1. Bonjour Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité.
2. Je m'appelle Sven Buridans; je suis directeur de l'innovation et des partenariats numériques à la Fédération culturelle canadienne-française, la FCCF.
3. Depuis près de 50 ans, la FCCF est la voix politique nationale du secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne et acadienne. Nous représentons un écosystème de près de 350 organismes qui œuvrent dans toutes les disciplines artistiques et dans toutes les provinces et tous les territoires hors Québec.
4. Notre secteur, qui comprend des artistes, des organismes à but non lucratif, des entreprises privées et des institutions publiques, participe pleinement à la vitalité économique, sociale et linguistique de nos communautés et, plus largement, du Canada.
5. À ce titre, il est essentiel que notre secteur soit pleinement reconnu comme une partie prenante dans le développement des politiques publiques canadiennes en matière d'intelligence artificielle.
6. Nous appuyons pleinement les recommandations émises par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC), dont nous sommes membre. En complément, nous formulons les deux recommandations suivantes.
7. Premièrement, que le Canada se dote d'une stratégie de production et de gouvernance des données culturelles francophones, afin de garantir que les développements en matière d'IA soient réellement inclusifs et représentatifs de nos communautés partout au pays.
8. Deuxièmement, que le Canada investisse durablement dans la littératie numérique et les compétences en IA, notamment en soutenant des initiatives structurantes, telle qu'IMPULSION 2030, la stratégie numérique du secteur artistique et culturel dans la francophonie canadienne et acadienne. Permettez-moi de développer plus en détail nos deux recommandations.

9. En ce qui concerne la nécessité d'une stratégie de production et de gouvernance des données culturelles francophones, de nombreuses études ont mis en évidence les risques liés à l'utilisation de données d'entraînement biaisées. Ces biais peuvent nuire à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles.
10. Les modèles d'IA sont largement formés à partir de corpus où certaines cultures sont surreprésentées et où la langue anglaise et le contenu anglophone, en particulier états-uniens, dominant. Il en résulte des biais systémiques qui accentuent l'invisibilisation des groupes minoritaires, incluant les communautés francophones du Canada qui sont situées hors du Québec.
11. Concrètement, cela signifie à la fois que nos artistes et nos contenus francophones sont moins découvrables et que les technologies sont appelées à devenir beaucoup plus performantes en anglais qu'en français. Ces phénomènes posent une menace existentielle à nos industries culturelles et créatives, ainsi qu'à la souveraineté culturelle canadienne.
12. Pour la FCCF, une stratégie nationale de l'IA ne peut être crédible qu'à condition d'agir concrètement sur l'amélioration de la qualité et de la représentativité des données culturelles, notamment du point de vue linguistique, mais pas uniquement, ainsi que de leur gouvernance.
13. Une chose est claire pour notre secteur francophone en situation minoritaire, qui rencontre des défis qui lui sont spécifiques : l'attentisme n'est pas une option. C'est pourquoi la FCCF a lancé IMPULSION 2030, une stratégie qui vise à outiller concrètement notre écosystème pour faire face aux transformations numériques et à l'IA. À travers le déploiement de quatre chantiers, la FCCF cherche à bâtir une culture de la donnée probante et à positionner le secteur culturel au cœur du numérique.
14. Les investissements fédéraux en IA, soit près de 1,7 milliard de dollars, auxquels s'ajoutent des centaines de millions pour Scale AI et l'Initiative régionale en IA, ne doivent pas profiter uniquement au secteur privé. Ils doivent aussi soutenir la société civile et, en particulier, les organismes culturels à but non lucratif, qui contribuent à la vitalité et à la résilience de l'économie canadienne.
15. La transformation numérique doit être appuyée par un financement clair, cohérent et stable, qui tient compte des besoins en infrastructures et en formation de la main-d'œuvre. L'employabilité des générations futures dans notre secteur est directement concernée.

16. Nos recommandations s'inscrivent dans la continuité du rapport récemment déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien sur l'IA dans les industries créatives, auquel la FCCF a activement contribué.
17. La prise en compte de la question linguistique et des contenus culturels minoritaires, ainsi que de ses effets sur toutes les communautés francophones du Canada, apparaît actuellement comme un angle mort des politiques publiques canadiennes en matière d'IA.
18. Il est urgent de rectifier le tir. C'est l'égalité réelle des langues officielles au Canada qui est en jeu, un principe consacré dans la Partie VII de *la Loi sur les langues officielles*.
19. Je vous remercie de votre écoute.
C'est avec plaisir que je répondrai maintenant à vos questions.